

Ce questionnaire permet d'évaluer le caractère approprié de votre investissement dans la SCPI PIERVAL SANTÉ au regard de vos connaissances et de votre expérience en matière d'investissement.

Ce recueil d'information permet à Euryale d'agir au mieux de vos intérêts.

Nous vous remercions par conséquent de vos réponses exactes et complètes.

Les connaissances et l'expérience à renseigner sont celles du représentant légal ayant le moins d'expérience et de connaissance en matière d'investissement.

ÉTAT CIVIL

Souscripteur

Dénomination :

Forme juridique :

Activité :

N° RCS :

Adresse du siège social :
.....

Code Postal :

Ville :

Représentant légal

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom(s) :

Né(e) : à :

Nationalité :

Qualité : dûment habilité(e)

Téléphone :

E-mail :

EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Avez-vous eu une expérience professionnelle d'au moins un an vous ayant permis d'acquérir une bonne connaissance des marchés financiers ? Oui Non

Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier ou immobilier avec un conseiller ? Oui Non

Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier ou immobilier sans conseiller ? Oui Non

Si oui, quel est le nombre d'opérations que vous avez réalisé au cours des 12 derniers mois ?

entre 1 et 5 entre 6 et 10 plus de 10

Quels placements entrent dans la composition de votre portefeuille financier ?

OPCI SCPI OPCVM actions FCPI ou FCPR Actions cotées OPCVM obligataires
 FIP Actions non cotées OPCVM monétaires Assurance vie
 Autres Aucun

EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE SCPI

Possédez-vous ou avez-vous déjà détenu des parts de SCPI / OPCI ? Oui Non

Si oui, à quelle date avez-vous souscrit pour la première fois ?

Quel type de SCPI possédez-vous ?

Logement (Borloo, de Robien, Scellier, Duflot, Malraux,...)
 Murs de commerce
 Autres (précisez)

Quelle part représente ce portefeuille dans votre patrimoine ?

Moins de 5 % Entre 5 et 10 % Entre 10 et 25 % Plus de 25 %

CONNAISSANCE EN MATIÈRE DE SCPI

- Selon vous, selon quelle périodicité sont versés les dividendes de la SCPI PIERVAL SANTÉ ?
 - Mensuelle
 - Trimestrielle
 - Semestrielle
 - Annuelle
 - Je ne sais pas
- Comment se matérialise la souscription de parts de SCPI ?
 - Par la signature des statuts de la SCPI
 - Par la signature d'un acte notarié
 - Par la remise préalable de documents d'informations, la signature d'un bulletin de souscription, la réception par la SCPI d'un dossier de souscription complet et des fonds
 - Je ne sais pas
- La date d'entrée en jouissance correspond à :
 - La date du versement de mon premier dividende
 - La date à partir de laquelle le droit à la perception de dividendes débute
 - La date de réception de l'attestation de parts
 - Je ne sais pas
- Selon quelle modalité est-il possible de sortir d'une SCPI à capital variable ?
 - Par le rachat de vos parts par la société de gestion
 - Par compensation avec de nouvelles souscriptions ou par cession de gré à gré
 - Par le rachat de vos parts par la SCPI
 - Je ne sais pas
- Quelle est la fiscalité applicable aux dividendes perçus par les associés d'une SCPI ?
 - Il s'agit essentiellement de la fiscalité des revenus fonciers
 - Il s'agit essentiellement de la fiscalité des dividendes d'actions
 - Il n'y a pas de fiscalité sur les revenus perçus
 - Je ne sais pas
- Les revenus issus de la détention de parts de SCPI
 - sont garantis
 - peuvent varier à la hausse comme à la baisse
 - Je ne sais pas
- Est-ce que ce produit présente une liquidité faible comparée aux actifs financiers ?
 - Oui
 - Non
 - Je ne sais pas

SIGNATURE(S)

Je(nous) certifie(ions) l'exactitude et la sincérité des informations que j'ai(nous avons) communiquées.

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Fait à : le : Fait à : le :

Signature

Signature